



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1960 B 02428

Numéro SIREN : 602 024 283

Nom ou dénomination : CABINET P CASTAGNET

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2017 sous le numéro de dépôt 2706



20170027062015

DATE DEPOT : 09/01/2017

N° DE DEPOT : 2706

N° GESTION : 1960B02428

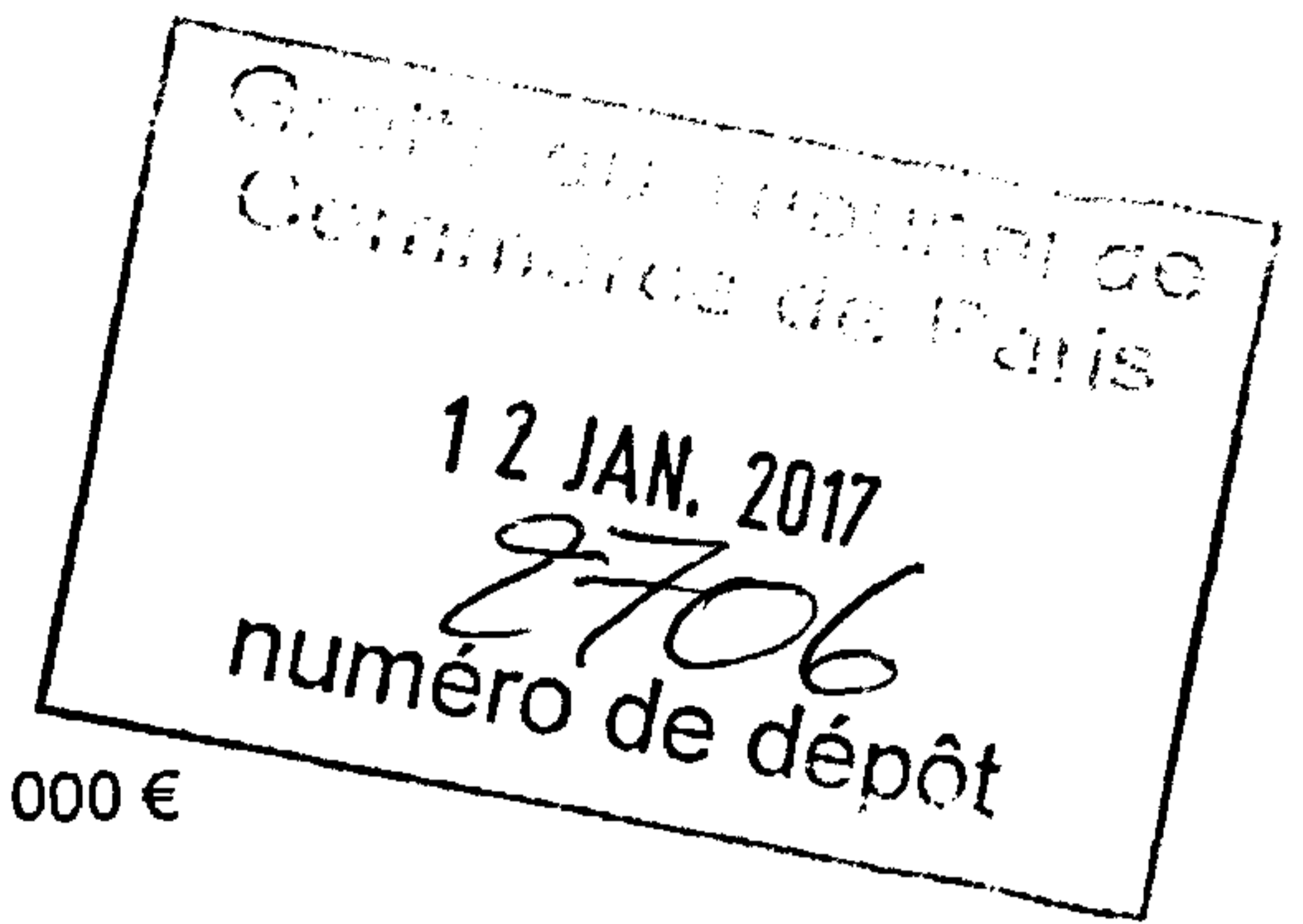
N° SIREN : 602024283

DENOMINATION : CABINET P CASTAGNET

ADRESSE : 9 RUE DE L ECHELLE 75001 PARIS

MILLESIME : 2015

Pour copie conforme
le Directeur Général
[Signature]



CABINET P. CASTAGNET

Société par actions Simplifiée au capital de 65 000 €
Siège social : 9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2016

L'an deux mil seize et le 31 mars à dix-huit heures trente, les Actionnaires se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jérôme RENAULDON.

Sont appelés comme scrutateurs, les deux Actionnaires présents et acceptant :

- Monsieur MICHEL Joël,
- la société C.M.M.A, représentée par Madame LAMOT -DESHAYES Catherine

Le secrétaire désigné est Madame Catherine LAMOT-DESHAYES.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que 2 499 actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe LE CUNFF est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport à la présente Assemblée,
- Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements nécessaires aux Actionnaires pour le plein exercice de leur droit à l'information leur ont été adressés dans les formes et délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission,
- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2015,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Point sur les mandats des commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Président.

Ensuite, il fait donner lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met alors aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans des comptes qui font apparaître un bénéfice comptable de 148 952 €.

L'Assemblée Générale donne également quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 129 958 € de la façon suivante:

- Au report à nouveau pour: 148 952 €

Sur le report à nouveau ainsi constitué, sera prélevée la somme de 140 000 € soit un dividende par action de 56 €, éligible en matière d'impôt sur le revenu pour les personnes physiques à l'abattement.

Les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices se résument comme suit :

Au titre de	Dividende par Action
2013-2014	56 €
2012-2013	56 €
2011-2012	56 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu à l'article 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont décrites.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES NON INTERESSES.

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant viennent à expiration lors de cette assemblée générale. Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de six exercices.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES NON INTERESSES.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau après lecture.

Le Président

Les scrutateurs

Le secrétaire

*Pour copie conforme
le Directeur général
Lahayes*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	7 714	5 124	2 590		2 590		
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	83 933	58 590	25 343	20 877	4 466	21.39		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	19 797		19 797	19 992	195	0.98		
Total II	111 444	63 713	47 730	40 869	6 861	16.79		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	4 000		4 000	7 500	3 500	46.67	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				48 751	48 751	100.00	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 015 564	26 050	989 514	756 723	232 792	30.76	
	Autres créances	1 040 129		1 040 129	833 871	206 258	24.74	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement				50 895	50 895	100.00		
Disponibilités	547 068		547 068	636 565	89 497	14.06		
Charges constatées d'avance (3)	20 679		20 679	14 760	5 919	40.10		
Total III	2 627 441	26 050	2 601 391	2 349 065	252 326	10.74		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 738 884	89 763	2 649 121	2 389 934	259 187	10.84		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
864 469

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2015	12	30/09/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	65 000		65 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 500		6 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	41 176		41 176			
	Report à nouveau	630 002		640 044		10 042	1.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	148 952		129 958		18 994	14.62
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	891 629		882 677		8 952	1.01	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	12 414		8 432		3 982	47.22
	Concours bancaires courants	190		98		92	94.48
	Emprunts et dettes financières diverses	906 328		722 444		183 884	25.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 536		421 688		19 848	4.71
	Dettes fiscales et sociales	392 686		352 591		40 095	11.37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 339		2 004		2 334	116.49	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 757 492		1 507 257		250 235	16.60
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 649 121		2 389 934		259 187	10.84

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

847 541

1 507 257

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 698 340	6 575	1 704 915	1 676 035	28 880	1.72
Chiffre d'affaires NET	1 698 340	6 575	1 704 915	1 676 035	28 880	1.72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 639	19 260	8 379	43.50
Autres produits			2 364	3 592	1 227	34.18
Total des Produits d'exploitation (I)			1 734 918	1 698 887	36 031	2.12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			853 780	910 116	56 336	6.19
Impôts, taxes et versements assimilés			8 913	10 824	1 912	17.66
Salaires et traitements			431 652	404 298	27 354	6.77
Charges sociales			174 196	157 248	16 948	10.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 770	9 373	1 397	14.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 050	11 406	11 644	102.09
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 152	8 803	3 651	41.48
Total des Charges d'exploitation (II)			1 507 513	1 512 068	4 555	0.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			227 405	186 820	40 586	21.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2015	12	30/09/2014	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	16 473	16 567	94	0.57
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	188	672	484	72.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	213		213	
Total V	16 874	17 239	364	2.11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 587	18 998	411	2.16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	18 587	18 998	411	2.16
2. Résultat financier (V-VI)	1 713	1 759	46	2.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 693	185 060	40 632	21.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 674	10 674	100.00
Total VII		10 674	10 674	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 726	18 549	3 177	17.13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	21 726	18 549	3 177	17.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 726	7 874	13 852	175.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	55 015	47 228	7 787	16.49
Total des produits (I+III+V+VII)	1 751 793	1 726 800	24 993	1.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 602 841	1 596 842	5 999	0.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	148 952	129 958	18 994	14.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 10 272 9 416

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 188

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 124		2 590
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 350	15 236	
TOTAL	87 014	15 236	
Prêts, autres immobilisations financières	19 992		
TOTAL	19 992		
TOTAL GENERAL	112 130	15 236	2 590

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 714	7 714
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 317	61 269	61 269
TOTAL		18 317	83 933	83 933
Prêts, autres immobilisations financières		195	19 797	19 797
TOTAL		195	19 797	19 797
TOTAL GENERAL		18 512	111 444	111 444

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 124			5 124
Installations générales agencements aménagements divers	13 989	2 024		16 013
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 148	8 747	18 317	42 577
TOTAL	66 137	10 771	18 317	58 590
TOTAL GENERAL	71 260	10 771	18 317	63 713

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 024				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 747				
TOTAL	10 771				
TOTAL GENERAL	10 771				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 639	23 050	27 639		26 050
TOTAL	30 639	23 050	27 639		26 050
TOTAL GENERAL	30 639	23 050	27 639		26 050
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 050	27 639		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 797	0	19 797
Clients douteux ou litigieux	35 805	0	35 805
Autres créances clients	979 759	979 759	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 024	3 024	
Impôts sur les bénéfices	26 871	26 871	
Taxe sur la valeur ajoutée	70 144	70 144	
Groupe et associés	828 664	0	828 664
Débiteurs divers	111 427	111 427	
Charges constatées d'avance	20 679	20 679	
TOTAL	2 096 169	1 211 903	884 266

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 787	4 454	333	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 817	4 527	3 290	
Fournisseurs et comptes rattachés	441 536	441 536		
Personnel et comptes rattachés	57 852	57 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 720	95 720		
Impôts sur les bénéfices	7 788	7 788		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 839	224 839		
Autres impôts taxes et assimilés	6 487	6 487		
Groupe et associés	906 328	0	906 328	
Autres dettes	4 339	4 339		
TOTAL	1 757 492	847 541	909 951	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 721			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 739			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	538 454
Autres créances	16 473
Total	554 927

Le CICE comptabilisé au cours de l'exercice s'élève à 16017 €

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 657
Dettes fiscales et sociales	88 637
Autres dettes	69
Total	500 553

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 679
Total	20 679

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances		828 664	
Emprunts et dettes financières diverses		905 039	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	6	
Total	9	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. De plus compte tenu de l'âge moyen assez faible et du turn over, cette provision n'est pas significative

Philippe LE CUNFF

*Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles
119 – 121 Grande Rue – 92310 Sèvres
Téléphone : 01 55 64 09 50 – Fax : 01 55 64 09 59
E-mail : p.lecunff@eacf.eu*

SAS CABINET PAUL CASTAGNET

Société par Actions Simplifiée de 65 000 €

Siège social : 9, rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283
APE 6920 Z

-----o0o-----

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

I. - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

119 – 121 Grande Rue – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 55 64 09 50 – Fax : 01 55 64 09 59

E-mail : p.lecunff@eacf.eu

I. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

*Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles
119 – 121 Grande Rue – 92310 Sèvres
Téléphone : 01 55 64 09 50 – Fax : 01 55 64 09 59
E-mail : p.lecunff@eacf.eu*

CABINET P. CASTAGNET S.A.S

*Exercice clos
le 30 septembre 2015*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CABINET PAUL CASTAGNET, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

119 – 121 Grande Rue – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 55 64 09 50 – Fax : 01 55 64 09 59

E-mail : p.lecunff@eacf.eu

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles de base sur lesquelles les comptes sont établis. Nous avons vérifié le caractère approprié desdites règles et méthodes appliquées par la société, ainsi que les informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Sèvres, le 14 mars 2016

Philippe LE CUNFF

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de Versailles

119-121 Grande Rue

92310 SEVRES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	7 714	5 124	2 590		2 590	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	83 933	58 590	25 343	20 877	4 466	21.39	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	19 797		19 797	19 992	195	0.98	
Total II	111 444	63 713	47 730	40 869	6 861	16.79	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	4 000		4 000	7 500	3 500	46.67
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				48 751	48 751	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 015 564	26 050	989 514	756 723	232 792	30.76
	Autres créances	1 040 129		1 040 129	833 871	206 258	24.74
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				50 895	50 895	100.00	
Disponibilités	547 068		547 068	636 565	89 497	14.06	
Charges constatées d'avance (3)	20 679		20 679	14 760	5 919	40.10	
Total III	2 627 441	26 050	2 601 391	2 349 065	252 326	10.74	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 738 884	89 763	2 649 121	2 389 934	259 187	10.84	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-
864 469

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2015 12	Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	65 000	65 000		
	Réserves				
	Réserve légale	6 500	6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	41 176	41 176		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	630 002	640 044	10 042	1.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	148 952	129 958	18 994	14.62
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	891 629	882 677	8 952	1.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	12 414	8 432	3 982	47.22
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	190	98	92	94.48
	Concours bancaires courants	906 328	722 444	183 884	25.45
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 536	421 688	19 848	4.71
	Dettes fiscales et sociales	392 686	352 591	40 095	11.37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 339	2 004	2 334	116.49	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 757 492	1 507 257	250 235	16.60
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 649 121	2 389 934	259 187	10.84
		847 541	1 507 257		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 698 340	6 575	1 704 915	1 676 035	28 880	1.72
Chiffre d'affaires NET	1 698 340	6 575	1 704 915	1 676 035	28 880	1.72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 639	19 260	8 379	43.50
Autres produits			2 364	3 592	1 227	34.18
Total des Produits d'exploitation (I)			1 734 918	1 698 887	36 031	2.12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			853 780	910 116	56 336	6.19
Impôts, taxes et versements assimilés			8 913	10 824	1 912	17.66
Salaires et traitements			431 652	404 298	27 354	6.77
Charges sociales			174 196	157 248	16 948	10.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 770	9 373	1 397	14.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 050	11 406	11 644	102.09
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 152	8 803	3 651	41.48
Total des Charges d'exploitation (II)			1 507 513	1 512 068	4 555	0.30
I - Résultat d'exploitation (I-II)			227 405	186 820	40 586	21.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015	Exercice N-1 30/09/2014	Ecart N/N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	16 473	16 567	94	0.57
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	188	672	484	72.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	213		213	
Total V	16 874	17 239	364	2.11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 587	18 998	411	2.16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	18 587	18 998	411	2.16
2. Résultat financier (V-VI)	1 713	1 759	46	2.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 693	185 060	40 632	21.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 674	10 674	100.00
Total VII		10 674	10 674	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 726	18 549	3 177	17.13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	21 726	18 549	3 177	17.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 726	7 874	13 852	175.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	55 015	47 228	7 787	16.49
Total des produits (I+III+V+VII)	1 751 793	1 726 800	24 993	1.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 602 841	1 596 842	5 999	0.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	148 952	129 958	18 994	14.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 272 9 416

188

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	5 124		2 590
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 350	15 236	
TOTAL	87 014	15 236	
Prêts, autres immobilisations financières	19 992		
TOTAL	19 992		
TOTAL GENERAL	112 130	15 236	2 590

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 714	7 714
TOTAL			22 664	22 664
Installations générales agencements aménagements divers		18 317	61 269	61 269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 317	83 933	83 933
TOTAL		195	19 797	19 797
Prêts, autres immobilisations financières		195	19 797	19 797
TOTAL		195	19 797	19 797
TOTAL GENERAL		18 512	111 444	111 444

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	5 124			5 124
Installations générales agencements aménagements divers	13 989	2 024		16 013
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 148	8 747	18 317	42 577
TOTAL	66 137	10 771	18 317	58 590
TOTAL GENERAL	71 260	10 771	18 317	63 713

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 024				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 747				
TOTAL	10 771				
TOTAL GENERAL	10 771				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 639	23 050	27 639		26 050
TOTAL	30 639	23 050	27 639		26 050
TOTAL GENERAL	30 639	23 050	27 639		26 050
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 050	27 639		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		19 797	0	19 797
Clients douteux ou litigieux		35 805	0	35 805
Autres créances clients		979 759	979 759	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 024	3 024	
Impôts sur les bénéfices		26 871	26 871	
Taxe sur la valeur ajoutée		70 144	70 144	
Groupe et associés		828 664	0	828 664
Débiteurs divers		111 427	111 427	
Charges constatées d'avance		20 679	20 679	
TOTAL		2 096 169	1 211 903	884 266

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		4 787	4 454	333	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		7 817	4 527	3 290	
Fournisseurs et comptes rattachés		441 536	441 536		
Personnel et comptes rattachés		57 852	57 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		95 720	95 720		
Impôts sur les bénéfices		7 788	7 788		
Taxe sur la valeur ajoutée		224 839	224 839		
Autres impôts taxes et assimilés		6 487	6 487		
Groupe et associés		906 328	0	906 328	
Autres dettes		4 339	4 339		
TOTAL		1 757 492	847 541	909 951	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		10 721			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 739			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	538 454
Autres créances	16 473
Total	554 927

Le CICE comptabilisé au cours de l'exercice s'élève à 16017 €

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 657
Dettes fiscales et sociales	88 637
Autres dettes	69
Total	500 553

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 679
Total	20 679

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances		828 664	
Emprunts et dettes financières diverses		905 039	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres		
Employés	3	
Total	6	
	9	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. De plus compte tenu de l'âge moyen assez faible et du turn over, cette provision n'est pas significative